

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
10	8	8 + 2 pouvoirs

Date de convocation
10 décembre 2021

Date d'affichage du compte rendu
22 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique THIEBAUD**, maire.

Présents : **BROUILLARD Francis, DOS SANTOS Ernest, GOUTRY Laurent, GRANDVUILLEMIN Christine, HOGNON Eric, LOISEAU Pascale, MOUSSUS Aleth, THIEBAUD Dominique.**

Absents : **DELANNE Jean-François.**

Représentés : **THIVET Juliette par THIEBAUD Dominique, DELANNE Jean-François par THIEBAUD Dominique**

Monsieur DOS SANTOS Ernest a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Budget eau et Assainissement : Tarif Eau et Assainissement 2021/2022
N° de délibération : 2021_51

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
8	10	10	0	0	0

Monsieur Le Maire rappelle les tarifs annuels appliqués pour l'année 2020/2021.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **qu'à partir du 01/04/2022**, De modifier les tarifs annuels d'eau et d'assainissement comme suit :

- EAU :
 - Abonnement _____ : 50,00 € (*inchangé*)
 - Par m3 d'eau _____ : 1,30 €/m3 (*1,25€ pour la période 2020/2021*)
 - Enlèvement compteur __ : 80,00 € (*inchangé*)
- ASSAINISSEMENT :
 - Abonnement _____ :30,00 € (*inchangé*)
 - Par m3 d'eau utilisée __ : 0,70 € (*0,65€ pour la période 2020/2021*)

A noter que deux relevés et facturations auront lieu chaque année et qu'il n'y aura aucun lien entre les deux périodes semestrielles.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Dominique THIEBAUD, maire